CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E36326** **VALABLE JUSQU'AU** **21/01/2027**

ÉDITÉ LE 21/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/1990

Raison sociale : ETABLISSEMENTS BARBIER

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 29/11/2018

Capital : 18 000

LIEU-DIT LES MATELONS
264 ROUTE DU CROT
74740 SIXT-FER-A-CHEVAL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANNECY

Siret : 379 037 328 00018

Téléphone : 04 50 34 44 30 **Fax :**

Portable : 06 16 84 32 97

Code NACE : 4391A

Responsabilité légale :
BARBIER JONATHAN DIRECTEUR GÉNÉRAL / BARBIER MICHAEL PRÉSIDENT

Numéro caisse de congés payés : 8400916-001

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 174117198 Y 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 174117198 Y 001

Site Internet : www.chalet-barbier.com

Situation fiscale et sociale : A jour au 24/11/2025

E-mail : chalet-barbier@wanadoo.fr

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 361 276 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	6	21/09/2022
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E36326** **VALABLE JUSQU'AU** **21/01/2027**

ÉDITÉ LE **21/01/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/1990
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 29/11/2018
Capital : 18 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANNECY

Siret : **379 037 328** **00018**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 8400916-001

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 174117198 Y 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 174117198 Y 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 24/11/2025

Raison sociale : **ETABLISSEMENTS BARBIER**

LIEU-DIT LES MATELONS
264 ROUTE DU CROT
74740 SIXT-FER-A-CHEVAL

Téléphone : 04 50 34 44 30 **Fax :**
Portable : 06 16 84 32 97

Site Internet : www.chalet-barbier.com
E-mail : chalet-barbier@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
BARBIER JONATHAN DIRECTEUR GÉNÉRAL / BARBIER MICHAEL PRÉSIDENT

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	21/09/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	06/04/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	06/04/2022
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	06/04/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.